



Commune

Service :

# Annnonce d'installation solaire en zone à bâtir ne nécessitant pas d'autorisation de construire selon LAT art. 18a et OAT art. 32a

(délai : 30 jours avant le début des travaux)

A envoyer à la commune

**Requérant**

Nom :  
Prénom :  
Adresse :  
NP/lieu :  
Tél. : Fax :  
E-Mail:

**Installateur, professionnel qualifié**

Fax:

**Contrôle de satisfaction des critères légaux**Bâtiment

- n'est pas un bien culturel d'importance nationale ou cantonale  
 n'est pas dans un site naturel d'importance nationale ou cantonale

Installation

- sur une toiture à pan(s), parallèle au pan  
 ne dépasse pas les pans du toit perpendiculairement de plus de 20 cm  
 ne dépasse pas du toit, vu de face et du dessus  
 est peu réfléchissante selon l'état des connaissances techniques (verres anti-reflets)  
 constitue une surface d'un seul tenant

**Emplacement de l'installation**

Type et appellation de zone:  
Maison individuelle :  Oui  
Immeuble d'habitation : appartements  
Autre affectation :

Adresse  
NP / Localité  
Parcelle /plan

**Nature des travaux**

- Nouvelle installation sur bâtiment ou site existant, année de constr. du bâtiment :  
 Remplacement d'une installation solaire existante  
 Extension d'une installation solaire existante

**Genre de capteur**

thermiques  vitrés Fabricant  
 photovoltaïques  non vitrés Type  
Longueur Largeur N° homolog.  
Surface (m<sup>2</sup>)  
Epaisseur

**Champ de capteurs**

Nombre de capteurs  
Surface totale (m<sup>2</sup>)  
Orientation (S=0°; E=-90°)  
 Intégré dans toiture inclinée  Rapporté sur toiture inclinée  Posé sur toiture plate  
Position des conduites :  cachées  visibles (fournir tracé et couleur)

**Date du début des travaux****Annexes à joindre**

- 2 ex. de l'extrait de la carte 1:25'000
- 2 ex. du plan de situation
- 1 ex. de la photo du bâtiment et/ou du site
- 2 ex. photomontage ou dessin coté
- 1 ex. prospectus ou photographie du capteur
- 2 ex. schéma de principe de l'installation

Lieu :

Date :

**Signatures**

Requérant(e) :

Propriétaire ou son/sa mandataire :

Professionnel :

Commune \_\_\_\_\_

Service : \_\_\_\_\_

**Avis de la commune**

Projet dispensé d'autorisation selon art. 18a, al. 1, LAT

Projet soumis à une procédure d'autorisation

Exposé des motifs : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Le requérant doit confirmer qu'il maintient sa demande d'autorisation de construire car un émolument sera facturé.

Le cas échéant, le requérant doit attendre l'autorisation de construire.

Procédure simplifiée possible sur la base du dossier fourni, dès confirmation du requérant.

Procédure ordinaire avec mise à l'enquête publique nécessaire.

La procédure est initiée dès confirmation du requérant.

Motifs : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Le présent avis n'est pas une décision soumise à recours au sens de l'art. 5 LPJA.

Sur demande du requérant, une décision de constatation de droit (35 LPJA), avec voie de recours sera rendue.

Sans nouvelle de la commune, le requérant peut réaliser les travaux conformément à la demande déposée.

**Signature(s) de l'(des) organe(s) communal(aux) désigné(s)**

Date : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

Titre : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Copie : Service de l'énergie et des forces hydrauliques  
[energie@admin.vs.ch](mailto:energie@admin.vs.ch)

Liens internet utiles :

Service de l'énergie et des forces hydrauliques : [www.vs.ch/energie](http://www.vs.ch/energie)

Swissolar : [www.swissolar.ch](http://www.swissolar.ch)